

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/09/2010

Le conseil s'est réuni le mercredi 15 septembre à 18 heures sous la présidence de monsieur le maire un seul absent excusé parmi les conseillers.

Plusieurs délibérations administratives ont été prises : adhésion à pole emploi, contrat pour convention avec le centre de gestion, contrat cadre garantissant les risques financiers de la commune, adhésion au CNAS. Indemnité de gestion de la perception de Langogne, nouvelles compétences de la communauté de commune.

Délibération pour l'établissement d'indemnités kilométriques pour les agents de la commune utilisant leur véhicule pour leur travail ou pour les formations sur la base du barème trésor public.

Délibération pour la vente de voirie communale suite à enquête d'utilité publique, ainsi que la répartition des sections aux agriculteurs par convention de pâturage.

Utilisation de l'ancienne étrave : Demander à un agriculteur de Chams s'il est intéressé pour le déneigement local auquel cas il serait attribué une enveloppe forfaitaire et l'équipement du véhicule.

Travaux de voirie : Convention avec le SDEE pour groupement de commande.

Aménagement de village : Le CAUE a fait une étude concernant le bourg de St Symphorien, les salleles, Croisières, La Brugière basse, ces aménagements sont complétés par l'enfouissement des réseaux étudiés par le SDEE. Une délibération a été prise concernant ces travaux à l'unanimité.

Aménagement du cimetière de St Symphorien : Il a été constaté au cours de l'année que plusieurs emplacements du cimetière connaissent de fortes accumulations d'eau, afin de remédier à cette situation, monsieur le maire a demandé une étude au CAUE qui doit la remettre dans quelques jours afin de pouvoir prévoir les travaux nécessaires.

Amendes de police : Suite à la subvention accordée la commune acquerra des pares neige et des panneaux pour les villages.

Terrain pour société de chasse : La partie du sectionnal proposé semble convenir, il faudra l'accord des habitants de la section d'autant que le morceau restant a fait l'objet d'une offre d'achat dont le prix a été fixé par le conseil.

Questions diverses : Monsieur le maire rend compte des divers investissements suites aux subventions obtenues : achat mini pelle et remorque tribenne. Il indique les travaux effectués par les employés communaux et les économies engendrées par ceux-ci si ce travail avait été effectué en sous traitance.

Prises d'eau dans les villages de l'Herm, Verrière et Chams. Celle de l'Herm et Verrière fonctionnent cette dernière semble avoir jeté un trouble chez certains qui ont éprouvé le besoin de manifester par l'apport d'écriteau excessif, monsieur le maire a indiqué au conseiller de Verrières d'effectuer les manœuvres qu'il faisait auparavant pour que tout rentre dans l'ordre, ce qui a été fait.

Cérémonie du 11 novembre : Une cérémonie particulière aura lieu le 11 novembre pour l'inscription au monument aux morts de René Coudier mort pour la France en Indochine. Cette cérémonie sera précédée d'une messe.

Divers travaux sont à prévoir concernant l'élagage, réfection toiture four de Chams, carrelage hall de la mairie.

La séance du conseil a été close à 19h45.